

Version	9
Date de la version :	20.07.2026

Informations relatives aux risques liés à l'investissement dans des instruments financiers

1. Présentation	2
2. Risques généraux liés à l'investissement	2
3. Risques liés à l'investissement dans des Billets d'emprunt (Billets d'emprunt garantis par des prêts)	3
4. Risques liés à l'investissement dans des Obligations (y compris des Billets d'emprunt garantis par des obligations, telles que des Titres adossés à des obligations)	4
5. Risques liés à l'investissement dans des ETF	5
6. Risques liés à l'investissement dans des Titres immobiliers (Billets d'emprunt garantis par l'immobilier)	7
7. Risques liés à l'investissement dans des Mintos Smart Cash (Fonds monétaires)	7
8. Risques liés à l'investissement dans des Actions	8
9. Risques liés à l'investissement dans des ETP crypto	9

1. Présentation

Il est important de savoir qu'investir dans des instruments financiers n'est pas sans risque. Les investisseurs doivent bien évaluer leur capacité à supporter les risques liés à l'investissement, en fonction de leur expérience en la matière, de leurs objectifs d'investissement et de leur patrimoine.

Le recours à des outils de gestion des risques permet de réduire le risque de perte ; toutefois, cela n'exclut pas la possibilité de perdre tout ou partie des fonds investis en cas de survenance de certains de ces risques.

Les investisseurs doivent prendre en compte les risques stipulés dans le présent document avant de réaliser un placement.

2. Risques généraux liés à l'investissement

Risque de marché

La valeur de l'investissement peut diminuer en raison d'événements indépendants de la volonté des acteurs de marché, tels qu'un ralentissement économique, une crise financière ou des tensions géopolitiques.

Risque de change

La valeur d'un investissement dans une devise étrangère peut se déprécier par rapport à la devise nationale de l'investisseur en fonction des fluctuations du taux de change.

Risque lié aux taux d'intérêt

Les fluctuations des taux d'intérêt à court et à long terme peuvent avoir une incidence sur la valeur des instruments financiers. **La fluctuation des taux d'intérêt peut avoir une incidence sur tous les types de placements au sein de votre portefeuille. En général, les titres à revenu fixe et à longue échéance réagissent fortement aux fluctuations des taux d'intérêt**

Risques liés à la société d'investissement

Mintos pourrait se retrouver en situation d'insolvabilité, voir sa licence révoquée ou ne plus être en mesure d'assurer le service à sa clientèle. Cela pourrait entraîner des retards de remboursement ou la perte des montants investis.

Risque lié aux contreparties

Mintos conserve les fonds non investis de ses investisseurs dans plusieurs banques situées au sein de l'Union européenne et en Suisse, conformément aux exigences applicables aux sociétés d'investissement en matière de protection des fonds des clients. Dans le cadre des exigences en matière de protection des fonds, les banques reconnaissent que les fonds ne sont pas détenus par elles à titre de dépôts, mais en tant que fonds de tiers sur un compte spécifique ouvert par Mintos pour le compte de ses clients. Si l'une de ces banques venait à devenir insolvable ou à ne pas honorer ses obligations au titre des accords conclus avec Mintos, l'accès aux fonds déposés auprès de ces banques pourrait être perturbé, ou ces fonds pourraient être perdus en partie ou en totalité.

Lorsque les fonds des investisseurs sont déposés dans une banque située en dehors de l'Union européenne, ils sont soumis à la législation locale, et les droits des investisseurs peuvent varier.

Mintos peut placer les fonds non investis dans des fonds monétaires conformes aux exigences réglementaires. Les fonds placés dans des fonds monétaires ne seront pas considérés comme des fonds de clients au sens de la réglementation applicable en matière de protection des fonds de clients. Toutefois, les parts ou actions des fonds monétaires concernés seront détenues en tant qu'actifs en dépôt, conformément aux exigences applicables en matière de dépôt. Mintos s'engage à séparer les parts ou actions des fonds monétaires de ses propres actifs. Les placements dans des fonds monétaires sont

considérés comme présentant un faible risque. Toutefois, en cas de défaillance d'un fonds monétaire concerné, les fonds investis pourraient être perdus en partie ou en totalité. Mintos n'est tenue, ni par la loi ni par contrat, d'indemniser les investisseurs pour leurs pertes.

Risque opérationnel

Dans le cadre de leurs activités, Mintos et ses contreparties s'appuient sur le bon fonctionnement de leurs systèmes informatiques, de leurs processus internes et de leurs collaborateurs, ainsi que sur celui de leurs partenaires externes, tels que les banques et les fournisseurs de services Internet.

Une défaillance ou une faille des systèmes informatiques peut affecter la capacité de Mintos ou de la contrepartie à fournir ses services à ses clients. Dans ce cas, il se peut que les ordres des investisseurs ne soient pas exécutés dans leur intégralité, ou que ceux-ci ne reçoivent pas d'informations en temps réel sur leurs investissements. Une erreur dans l'un des processus internes, y compris une erreur humaine, peut entraîner des problèmes de disponibilité ou de qualité pour tout ou partie des services fournis. Tout problème avec des partenaires externes pourrait également avoir des répercussions sur certains des services proposés par Mintos.

3. Risques liés à l'investissement dans des Billets d'emprunt (Billets d'emprunt garantis par des prêts)**Risques liés au prêt sous-jacent**

Les paiements sont rattachés aux créances de prêt sous-jacent. Si l'emprunteur n'effectue pas de versement programmé dans les délais, il ne recevra pas non plus son paiement à temps. Si l'emprunteur ne rembourse pas du tout le prêt sous-jacent et que la société prêteuse n'est pas en mesure de récupérer les fonds, l'investisseur ne percevra plus aucun paiement.

L'emprunteur peut rembourser le capital à tout moment. La société prêteuse peut également résilier le contrat de prêt, ce qui entraîne un remboursement anticipé de la part de l'emprunteur. Même si l'investisseur peut réinvestir les sommes remboursées dans d'autres obligations, le rendement de ces investissements pourrait être inférieur à celui initialement prévu. Si l'investisseur décide de ne pas réinvestir, les fonds non investis sur son compte ne généreront aucun rendement.

Risques liés à la société prêteuse

La société prêteuse pourrait se retrouver en situation d'insolvabilité, ne plus être en mesure d'assurer le service de ses prêts ou cesser de coopérer avec Mintos. En conséquence, la société pourrait ne pas être en mesure d'honorer ses obligations contractuelles, ce qui entraînerait un défaut de paiement ou un manquement à son obligation de rachat.

Risques liés à l'émetteur des Billets d'emprunt

La société émettrice des Billets d'emprunt pourrait manquer à ses obligations ou se retrouver en situation d'insolvabilité. Cela pourrait entraîner des retards de remboursement ou la perte des montants investis.

Risques spécifiques aux Billets d'emprunt

Les investisseurs placent leur argent dans des Billets d'emprunt garantis par des créances de prêt. L'émetteur des Billets d'emprunt détient le titre de propriété des créances de prêt. Cela signifie que les investisseurs ne disposent d'aucun recours direct à l'encontre de l'emprunteur et ne peuvent pas le poursuivre de leur propre chef pour recouvrer les paiements.

Les investisseurs ne seront remboursés qu'une fois les obligations de paiement de rang supérieur, telles que les impôts ou les frais de recouvrement, honorées. De plus, l'issue d'une procédure d'insolvabilité ou d'une procédure judiciaire pourrait remettre en cause la priorité des créanciers.

Conflits d'intérêts

Les intérêts de la société prêteuse, des investisseurs et de Mintos ne sont pas forcément alignés.

Risques juridiques, réglementaires et de conformité

Les prêts sous-jacents aux Billets d'emprunt disponibles à l'investissement sur Mintos proviennent de différentes régions géographiques. Chaque pays peut avoir des exigences distinctes en matière de surveillance des organismes de crédit, de protection des droits des investisseurs, de gestion des garanties, de procédures d'insolvabilité, etc. Ces différences peuvent avoir une incidence sur le risque lié à l'investissement.

Risque de change

Outre le risque de change général stipulé à la section « Risques généraux liés à l'investissement », il peut exister un risque de change spécifique lié à l'investissement dans les Billets d'emprunt. Lorsqu'un titre est coté sur la plateforme dans une devise différente de celle dans laquelle les prêts sous-jacents ont été émis, la société prêteuse s'expose à un risque de change. En cas de réception de remboursements des emprunteurs ou lorsque des prix de rachat doivent être versés, la société prêteuse doit transférer le montant à Mintos dans la devise indiquée. Si la devise des prêts sous-jacents subissait une dépréciation significative par rapport à la devise de cotation, la société prêteuse pourrait ne pas être en mesure d'honorer ses obligations contractuelles. Cela pourrait entraîner des retards de remboursement ou la perte des montants investis.

Risque lié aux intermédiaires

Le montage financier des titres peut faire intervenir d'autres sociétés intermédiaires qui participent au processus de transfert des fonds des emprunteurs et des sociétés prêteuses vers Mintos. Si ces sociétés ne respectent pas leurs obligations contractuelles ou devenaient insolvable, cela pourrait entraîner des retards de remboursement ou la perte des fonds investis.

Risque de liquidité

Les Billets d'emprunt ont généralement une durée déterminée, et les investisseurs doivent les conserver jusqu'à leur échéance. Les investisseurs qui souhaitent vendre leur placement avant l'échéance ne peuvent le faire que sur le Marché secondaire de Mintos. Il est possible que les investisseurs ne puissent pas vendre les placements effectués dans les Billets d'emprunt avant leur échéance. Mintos ne garantit ni la demande sur le Marché secondaire, ni l'existence même de ce marché.

4. Risques liés à l'investissement dans des Obligations (y compris des Billets d'emprunt garantis par des obligations, telles que des Titres adossés à des obligations)

Risques liés à l'obligation

Le remboursement et la valeur d'une obligation dépendent, dans une large mesure, de la situation financière de l'émetteur et des garanties offertes. Divers facteurs de marché, tels que la variation des taux d'intérêt, la fluctuation des taux de change et autres facteurs, peuvent également influencer la valeur de l'obligation.

L'émetteur de l'obligation dispose d'une option d'achat lui permettant de racheter l'obligation avant sa date d'échéance. Même si l'investisseur peut réinvestir les fonds remboursés dans d'autres opportunités d'investissement, le rendement de ces investissements pourrait s'avérer inférieur à celui initialement prévu. Si l'investisseur décide de ne pas réinvestir, les fonds non investis sur son compte ne généreront aucun rendement.

Risques liés à l'émetteur de l'obligation

La société émettrice de l'obligation pourrait devenir insolvable, se trouver dans l'incapacité de rembourser ou de refinancer l'obligation à son échéance, ou cesser de coopérer avec Mintos. En conséquence, la société pourrait ne pas être en mesure d'honorer ses obligations contractuelles, ce qui pourrait l'empêcher

d'effectuer les paiements de coupons ou de remboursement du capital.

Conflits d'intérêts

Les intérêts de l'émetteur d'obligations, des investisseurs, de l'émetteur de Titres adossés à des obligations (le cas échéant) et de Mintos peuvent ne pas être alignés.

Risques juridiques, réglementaires et de conformité

Les obligations peuvent provenir de différentes régions géographiques. Chaque pays peut avoir des exigences différentes en matière de protection des droits des investisseurs, de gestion des garanties, de procédures d'insolvabilité, etc. Ces différences peuvent avoir une incidence sur le risque lié à l'investissement.

Risque de liquidité

Les obligations ont généralement une durée déterminée, et les investisseurs doivent les conserver jusqu'à leur échéance. Les investisseurs qui souhaitent vendre leur placement avant l'échéance ne peuvent le faire que sur le Marché secondaire de Mintos. Il se peut que les investisseurs ne puissent pas vendre leurs placements avant leur échéance. Mintos ne garantit ni la demande sur le Marché secondaire, ni l'existence même de ce marché.

Risque lié à l'inflation

Les obligations à taux fixe peuvent être exposées au risque d'inflation. Si l'inflation augmente plus rapidement que prévu, le pouvoir d'achat des futurs versements d'intérêts et du capital de l'obligation pourrait diminuer.

Risques liés à l'émetteur des Titres garantis par des obligations (uniquement pour les Billets d'emprunt adossés à des obligations, c'est-à-dire des Titres garantis par des obligations)

La société émettrice des Titres adossés à des obligations pourrait manquer à ses obligations ou se retrouver en situation d'insolvabilité. Cela pourrait entraîner des retards de remboursement ou la perte des montants investis.

Risques spécifiques aux Titres adossés à des obligations (uniquement pour les Billets d'emprunt garantis par des obligations, c'est-à-dire des Titres adossés à des obligations)

Les Titres adossés à des obligations sont des instruments financiers (Billets d'emprunt) garantis par des obligations. L'émetteur des Titres adossés à des obligations détient le titre de propriété de l'obligation sous-jacente. Cela signifie que les investisseurs ne disposent d'aucun recours direct contre l'émetteur de l'obligation et ne peuvent pas le poursuivre de leur propre chef en cas de défaut de paiement.

Les investisseurs ne seront remboursés qu'une fois les obligations de paiement de rang supérieur, telles que les impôts ou les frais de recouvrement, honorées. De plus, l'issue d'une procédure d'insolvabilité ou d'une procédure judiciaire pourrait remettre en cause la priorité des créanciers.

Le détenteur de l'obligation a le droit de vendre celle-ci dans les situations énoncées dans le prospectus. Si cette option est exercée, les investisseurs risquent de subir une perte (si l'obligation est vendue à un prix inférieur à sa valeur nominale).

Risque lié aux intermédiaires (uniquement pour des Billets d'emprunt garantis par des obligations, c'est-à-dire des Titres adossés à des obligations)

Le montage financier des Titres adossés à des obligations peut faire intervenir d'autres sociétés intermédiaires qui participent au processus de transfert des fonds de l'émetteur obligataire vers Mintos. Si ces sociétés ne respectent pas leurs obligations contractuelles ou devenaient insolubles, cela pourrait entraîner des retards de remboursement ou la perte des fonds investis.

5. Risques liés à l'investissement dans des ETF

Risques spécifiques aux ETF

Les ETF sont exposés aux mêmes risques de marché que les actions ou les obligations individuelles. La valeur d'un ETF peut fluctuer en fonction de la performance des actifs sous-jacents qu'il détient. En cas de baisse de la valeur des actifs du portefeuille de l'ETF, la valeur liquidative de l'ETF diminuera également. Les investisseurs risquent de perdre tout ou partie du montant investi. Si vous investissez dans des ETF qui détiennent des actifs étrangers, vous êtes également exposé au risque de change, qui peut provenir à la fois de la devise dans laquelle l'ETF est coté ou négocié et des devises des actifs détenus dans le portefeuille de l'ETF. Certains ETF sont concentrés sur des secteurs spécifiques, des zones géographiques ou un nombre restreint d'émetteurs, ce qui peut accroître la sensibilité de l'ETF à la performance de ces titres. Pour les ETF qui distribuent des revenus, le montant et la fréquence des distributions ne sont pas garantis et dépendent des revenus générés par les actifs sous-jacents.

Les ETF peuvent se négocier à un cours inférieur ou supérieur à leur valeur liquidative en raison des fluctuations de l'offre et de la demande.

Risque lié à la réplication

Un ETF a pour objectif de reproduire la performance d'un indice spécifique ou d'un indice de référence, mais il se peut qu'il n'y parvienne pas avec exactitude. Ces écarts peuvent résulter des frais de gestion, des coûts de transaction, de la méthode de réplication utilisée ou du calendrier de rééquilibrage de l'indice. L'émetteur de l'indice peut également modifier la méthodologie de l'indice ou en changer la composition au fil du temps, ce qui peut avoir des répercussions non anticipées par les investisseurs sur le profil de risque ou les rendements de l'ETF. Certains ETF génèrent des revenus supplémentaires en prêtant une partie de leur portefeuille à des tiers ; si l'emprunteur ne restitue pas les titres et que la garantie détenue s'avère insuffisante, l'ETF peut subir une perte.

Risque de liquidité et de négociation

Il se peut que les investisseurs ne puissent pas revendre leurs placements dans des ETF si la demande d'autres investisseurs souhaitant acquérir ces mêmes ETF s'avère insuffisante. La liquidité d'un ETF dépend également de la liquidité des actifs sous-jacents. En période de tensions sur les marchés, les teneurs de marché peuvent creuser considérablement les écarts entre l'offre et la demande, ce qui signifie que les investisseurs peuvent acheter ou vendre des parts d'ETF à des prix différents de la valeur liquidative. La négociation d'un ETF peut également être temporairement suspendue par la plateforme de négociation concernée ; pendant cette période, les investisseurs ne pourront pas vendre leur position. Si un ETF fait l'objet d'une liquidation par son émetteur, les investisseurs seront tenus de racheter leurs parts à la valeur liquidative en vigueur, ce qui pourrait survenir à un moment défavorable.

Risque lié aux fractions de parts d'ETF

Mintos permet aux investisseurs de détenir des fractions de parts d'ETF, c'est-à-dire une partie d'une part d'ETF plutôt qu'une ou plusieurs parts entières. Les fractions de parts ne peuvent pas être négociées individuellement en bourse et n'existent pas en tant qu'instruments distincts au niveau d'un dépositaire central de titres. La plateforme Mintos garantit la liquidité des fractions de parts, contrairement au marché. En cas de perturbation opérationnelle majeure affectant la plateforme, les fractions de parts peuvent être plus difficiles à transférer vers un autre prestataire de services ou à récupérer que les parts entières d'ETF. En outre, les investisseurs peuvent subir des retards pour accéder à leurs fractions de parts ou à leur vente.

Rééquilibrage des risques

Si vous investissez dans des ETF via les stratégies de gestion de portefeuille de Mintos, la répartition de votre portefeuille entre les différents ETF peut, au fil du temps, s'écarter de la répartition cible initialement prévue, ce qui peut avoir une incidence sur le rendement de votre investissement. Ce risque ne concerne pas les investisseurs qui détiennent directement des ETF individuels.

6. Risques liés à l'investissement dans des Titres immobiliers (Billets d'emprunt garantis par l'immobilier)

Risques spécifiques aux Titres immobiliers

La valeur de rachat des Titres est liée à la valeur des biens immobiliers sous-jacents sur le marché et peut être inférieure à leur valeur nominale en cas de baisse de la valeur de ces biens immobiliers sur le marché. Les paiements d'intérêts sont liés aux revenus locatifs du bien immobilier sous-jacent et peuvent s'avérer inférieurs aux prévisions en cas de baisse de ces revenus.

Risques liés aux biens immobiliers sous-jacents

Plusieurs facteurs sont susceptibles d'avoir une incidence négative sur la valeur du bien immobilier sous-jacent. Ces facteurs peuvent notamment inclure les tendances macroéconomiques mondiales, l'évolution des marchés immobiliers régionaux, les dommages causés par des tiers, les catastrophes naturelles ou l'absence d'exécution des travaux d'entretien et de réparation nécessaires sur le bien immobilier.

Risque de liquidité

Les Titres immobiliers ont généralement une durée déterminée, et les investisseurs doivent les conserver jusqu'à leur échéance. Les investisseurs qui souhaitent vendre leur placement avant l'échéance ne peuvent le faire que sur le Marché secondaire de Mintos. Il se peut que les investisseurs ne puissent pas vendre leurs Titres immobiliers avant leur échéance. Mintos ne garantit ni la demande sur le Marché secondaire, ni l'existence même de ce marché.

Risque lié aux intermédiaires

Le montage financier des Titres immobiliers peut impliquer d'autres sociétés intermédiaires qui détiennent la propriété des biens immobiliers sous-jacents ou une part de ceux-ci, gèrent les processus de location et d'entretien et participent au transfert à Mintos des loyers ou autres revenus liés à ces biens immobiliers. Si ces sociétés ne respectent pas leurs obligations contractuelles ou devenaient insolvables, cela pourrait entraîner des retards de remboursement ou la perte des fonds investis.

7. Risques liés à l'investissement dans des Mintos Smart Cash (Fonds monétaires)

Risques spécifiques aux fonds monétaires

Les fonds monétaires, bien qu'ils soient généralement moins volatils que d'autres types de fonds communs de placement, ne sont pas totalement exempts de risque et diffèrent d'un placement en dépôts. Les fonds monétaires sont exposés au risque de crédit lié aux émetteurs des titres qu'ils détiennent. Une dégradation de la notation ou un défaut de paiement de la part d'un ou de plusieurs émetteurs pourrait affecter la performance du fonds et réduire ses revenus, ce qui serait susceptible d'entraîner une baisse du rendement pour les investisseurs et/ou la perte d'une partie ou de la totalité du capital investi. Les fonds monétaires sont également exposés au risque de contrepartie : l'insolvabilité de tout établissement fournissant des services tels que la conservation d'actifs ou agissant en tant que contrepartie pour des produits dérivés ou d'autres instruments peut exposer le fonds à des pertes financières.

Risque de liquidité

Certains fonds monétaires peuvent être confrontés à des problèmes de liquidité en raison de conditions de marché inhabituelles ou de fortes pressions de rachat de la part des investisseurs, ce qui pourrait entraîner des difficultés à céder des titres.

Risque lié aux intermédiaires

Le montage financier de Mintos Smart Cash peut faire intervenir d'autres intermédiaires (établissements financiers) qui participent au processus de transfert de fonds du fonds monétaire vers Mintos. Dans l'éventualité peu probable où ces établissements financiers deviendraient insolvables, cela pourrait entraîner des retards de paiement ou la perte des fonds investis.

8. Risques liés à l'investissement dans des Actions**Risques spécifiques aux actions**

Les actions représentent une participation au capital d'une société. La valeur des actions et les revenus qui en découlent ne sont pas garantis et peuvent fluctuer considérablement au fil du temps.

Le cours des actions peut augmenter ou baisser en raison de facteurs liés à la société émettrice, à son secteur d'activité ou aux conditions générales du marché. Ces facteurs peuvent notamment inclure des modifications apportées aux résultats financiers de la société, à sa stratégie commerciale, à sa position concurrentielle, aux décisions de la direction ou aux prévisions de rentabilité future. Les investisseurs risquent de perdre tout ou partie du montant investi.

En règle générale, les actions ne génèrent pas de revenu fixe. Le versement de dividendes, le cas échéant, dépend des résultats financiers et de la politique de distribution de la société émettrice, et peut être réduit ou annulé à tout moment. Les versements de dividendes passés ne garantissent pas les distributions futures.

Risques liés à la société émettrice

La société dans laquelle les actions font l'objet d'un investissement peut se retrouver en situation d'insolvabilité, faire l'objet d'une restructuration ou se trouver dans l'impossibilité, pour toute autre raison, de poursuivre ses activités. Dans de tels cas, la valeur des actions peut baisser considérablement, voire devenir nulle.

En cas d'insolvabilité ou de liquidation de la société émettrice, les actionnaires sont généralement classés après les créanciers et les autres créanciers prioritaires. En conséquence, les investisseurs risquent de ne pas récupérer les fonds qu'ils ont investis.

Risque lié à la volatilité des marchés

Les cours des actions peuvent être soumis à une forte volatilité, que ce soit à court ou à long terme. La volatilité peut résulter de facteurs propres à une entreprise, de changements d'appréciation des investisseurs, de l'évolution de la situation macroéconomique, d'événements géopolitiques ou de modifications réglementaires. Une volatilité accrue peut entraîner des pertes rapides et importantes.

Risque de liquidité

Bien que les actions soient généralement négociées sur des marchés réglementés ou des systèmes multilatéraux de négociation, rien ne garantit qu'il y aura à tout moment une demande suffisante. Les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs actions au moment ou au prix souhaités, voire de ne pas pouvoir les céder du tout, notamment en période de tensions sur les marchés ou de faible activité boursière.

Risque de change

Lorsque les actions sont libellées ou négociées dans une devise différente de celle du compte de l'investisseur, les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact négatif sur la valeur du placement et sur les revenus perçus, indépendamment de la performance de la société émettrice.

Risque lié aux opérations sur titres

Certaines opérations sur titres, telles que le fractionnement d'actions, le regroupement d'actions, les fusions, les acquisitions, les radiations de la cote ou les augmentations de capital, peuvent avoir une incidence sur la valeur, la liquidité ou les droits rattachés aux actions. De telles actions peuvent avoir un impact négatif sur les investisseurs et peuvent se produire sans que ceux-ci aient la possibilité d'en influencer l'issue.

Risque réglementaire et juridique

Toute modification des lois, des réglementations, de la fiscalité ou des normes comptables applicables à la société émettrice ou au marché sur lequel les actions sont négociées peut avoir un impact négatif sur la valeur des actions ou sur les droits des investisseurs. Les interventions réglementaires, les suspensions de cotation ou les radiations de la cote peuvent limiter la capacité des investisseurs à négocier ou à céder leurs actions.

9. Risques liés à l'investissement dans des ETP crypto

Risques spécifiques aux ETP crypto

Les ETP crypto sont exposés aux risques de marché liés à leurs actifs sous-jacents. Leur valeur peut fluctuer en fonction de la performance des actifs sous-jacents qu'ils détiennent. En cas de baisse de la valeur des actifs du portefeuille, la valeur liquidative diminuera également.

Les ETP crypto peuvent se négocier à un cours inférieur ou supérieur à leur valeur liquidative en raison des fluctuations de l'offre et de la demande.

Les cryptomonnaies sont des actifs très volatils, dont les fluctuations de cours peuvent être nettement plus importantes et plus fréquentes que celles des actifs financiers traditionnels. Les ETP crypto qui répliquent ces actifs connaîtront une volatilité similaire, ce qui pourrait entraîner des gains ou pertes importants sur de courtes périodes.

Le cadre réglementaire applicable aux cryptomonnaies évolue rapidement et varie considérablement d'une juridiction à l'autre. Les changements réglementaires, notamment les interdictions ou restrictions éventuelles concernant la négociation ou la détention de cryptomonnaies, ou encore les structures des ETP, pourraient avoir une incidence significative sur la valeur des ETP crypto ou sur leur capacité à fonctionner.

Les ETP crypto dépendent de la technologie blockchain et de l'infrastructure numérique. Des défaillances techniques, des failles de cybersécurité, une saturation du réseau ou des modifications apportées au protocole pourraient affecter le fonctionnement et la valeur de la cryptomonnaie sous-jacente, ce qui aurait des répercussions sur la performance de l'ETP.

Les ETP crypto s'appuient sur des solutions de conservation spécifiques pour la détention d'actifs numériques. La perte, le vol ou une mauvaise gestion de la cryptomonnaie sous-jacente par les dépositaires ou les émetteurs pourrait entraîner une perte partielle ou totale de l'investissement. Contrairement aux titres traditionnels, les transactions en cryptomonnaies sont généralement irréversibles.

Les marchés des cryptomonnaies fonctionnent différemment des marchés financiers traditionnels : ils se caractérisent notamment par des échanges 24h/24, 7j/7, des acteurs différents et des niveaux de liquidité variables d'une plateforme à l'autre. Cela peut entraîner des écarts de prix et nuire à la capacité de l'ETP à répliquer fidèlement ses actifs sous-jacents.

Le marché des cryptomonnaies est dominé par un nombre restreint d'actifs (notamment le Bitcoin), exposant les ETP crypto à un risque de concentration. Les mauvaises performances des principales cryptomonnaies pourraient avoir un impact disproportionné sur l'ensemble du marché des ETP crypto.

Risque de liquidité

Il est possible que les investisseurs ne puissent pas revendre leurs placements effectués dans des ETP crypto si la demande émanant d'autres investisseurs souhaitant acquérir ces mêmes ETP crypto s'avère insuffisante. La liquidité des ETP crypto dépend également de la liquidité des actifs sous-jacents.

Veuillez noter qu'il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des risques que les investisseurs doivent prendre en compte avant d'investir.